



COMMUNE DE TRÉGARANTEC  
KUMUN TREGARANTEG

# CONTRAT DE LOCATION ESPACE DU TEMPS LIBRE

Pour tout renseignement, contacter :

Type de manifestation : \_\_\_\_\_

Date de la manifestation :    /    /        Nombres de participants prévus<sup>1</sup> : \_\_\_\_\_

## **Les soussignés :**

Représentant de la mairie : \_\_\_\_\_

Et le locataire :

Association de la commune ☐    Association extérieure à la commune ☐    Particulier de la commune ☐

Autre ☐    ( À préciser ) : \_\_\_\_\_

Coordonnées du locataire\*

\* Pour un particulier : nom, prénom, adresse, téléphone. Pour une association, nom, prénom, adresse et téléphone du représentant et coordonnées de l'association.

## **Location de l'Espace du Temps Libre\*\* :**

Petite salle ☐    Grande salle ☐    Tarif de la location : \_\_\_\_\_

## **Location matériel\*\* :**

Vaisselle ☐    Tables ☐    Chaises ☐    Percolateur ☐

Détail et tarifs du matériel : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Total : \_\_\_\_\_

\*\* Pour les tarifs de location de l'Espace du Temps Libre et / ou du matériel, ainsi que les cautions, se référer aux barèmes prévus.

## **Coût de location**

Cautions :

Solde à payer :

Coordonnées de l'assurance responsabilité civile (obligatoire) :

## **États des lieux :** voir au verso

Les états des lieux d'entrée et de sortie sont à effectuer au plus proche de la date de location, si possible la veille et le lendemain, en présence du représentant de la commune chargé des locations et en fonction de l'utilisation de la salle par d'autres locataires les jours précédents ou suivants la date de location

## **Tarifs, horaires et Règlement intérieur :** Lus et acceptés ☐

<sup>1</sup> Le nombre de participants autorisé dépend de la capacité des salles et ne doit en aucun cas être dépassé. La commune se réserve le droit, en fonction de certaines circonstances ( par exemple pour respecter des conditions sanitaires ), de réduire cette capacité. Une tolérance de 10% peut être tolérée sans dépasser la capacité prévue.

<sup>2</sup> Les chèques émis, les coordonnées du locataire, l'assurance et la signature devront être identiques. Le locataire se doit d'être présent sur les lieux le jour de la location.

**Fait à Trégarantec, le**    /    /    .

Nom et signature du représentant de la commune

Nom et signature du locataire, avec mention "lu et approuvé"



COMMUNE DE TRÉGARANTEC  
KUMUN TREGARANTEG



## TARIFS ESPACE DU TEMPS LIBRE

**Capacités des salles:** Petite salle: 50 personnes assises maximum. Grande salle: 230 personnes assises maximum.

### Tarifs de location de l'Espace du Temps Libre:

#### **Pour les associations de la commune de Trégarantec:**

Gratuit pour toute manifestation à but non lucratif.

Pour les manifestations à but lucratif: 150€ pour l'ensemble de l'Espace du Temps Libre.

#### **Pour les particuliers de la commune de Trégarantec:**

Petite salle: 140 euros la journée.

Grande salle: 260 euros la journée.

#### **Pour les associations reconnues\* extérieures à la commune de Trégarantec:**

Petite salle: 110€ pour la journée pour une manifestation à but non lucratif.

150€ pour la journée pour une manifestation à but lucratif.

Grande salle: 150€ pour la journée pour une manifestation à but non lucratif.

200€ pour la journée pour une manifestation à but lucratif.

### Matériel pouvant être loué hors de la salle:

Table: 1.50€/pièce.

Chaise: 0.30€/pièce.

Couverts: 15€ pour 50 couverts ( assiette, verre, tasse, soucoupe, fourchette, couteau, petite et grande cuillère ).

Barnum 4m x 5m: 20€ pour les particuliers ( caution 200€ ).

### Autres:

Pack cadeau mariage pour les habitants de Trégarantec se mariant sur la commune: 350€ ( caution 600€ )

Ce pack comprend 1 journée de location de la grande salle ( jusqu'à 5h du matin ) et le retour de noce le lendemain ( jusqu'à 1h du matin ).

Fêtes de quartier: 70€ pour la grande salle en journée.

### Matériel mis à disposition:

Chaises et tables, vaisselle et couverts pour 100 personnes. Vaisselle et couverts supplémentaires sur demande.

Pour les particuliers, montage et démontage de l'estrade: 200€ en plus du tarif de location de la salle.

### Cautions salle et matériel:

Petite salle: 400€. Grande salle: 600€.

Barnum 4m x 5m: caution de 300€.

Percolateur: caution de 200€. Ne peut être loué en dehors de la salle.

### Tarifs détérioration:

Saladier: 3.50€, assiette: 2.70€, Tasse: 1.70€, verre: 0.50€, couteau: 0.35€

fourchette/cuillère: 0.25€, cuillère à café: 0.10€.

Autre matériel: coût du remplacement ou de la réparation.

Les cautions seront rendues après la restitution des clés si aucun problème n'est signalé ( tapage nocturne, dépassement des horaires, détérioration du matériel à l'intérieur ou à l'extérieur de la salle, sol et/ou vaisselle sales, etc. ).

\*Associations Loi 1901

**Fait à Trégarantec, le**      /      /      .

|                                                |                                                              |
|------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| Nom et signature du représentant de la commune | Nom et signature du locataire, avec mention "lu et approuvé" |
|------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|